SOUS-PREFECTURE D'ARLES
2 8 JUIN 2016
ARRIVÉE

Parc naturel régional de Camargue

Registre des délibérations - Délibération n° 03: 21/06/2016

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le vingt-et-un juin à 9h30 sous la présidence de M. Roland CHASSAIN, Président du Parc naturel régional de Camargue.

- **Étaient présents :**
  - **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere,
  - **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud
  - **Représentants des Communes :**
    Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb,
    Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay, Maria Dolorès Parrodi
    Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia
  - **Représentants des établissements publics :**
    Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
    Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
    Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
    Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan

- **Avaient donné pouvoir :**
  Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat à Pascale Licari, Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
  Commune d'Arles : Bernard Bacchi à David Grzyb, Nicolas Koukas à Alain Dervieux
  Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay

- **Étaient absents-excusés :**
  Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana, Patricia Saez
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Marc Minoretti
  Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Yves Masoni
  Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
  Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

- **Le Conseil de Parc était représenté par 17 membres**

- **Autres personnes présentes :**
  Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
  Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
  Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
  Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
  Andréa Zergaoui, agent d'accueil

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	21	21

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	57

Date de convocation
/2015
/CH –

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n°03 : 21/06/2016

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2015 et le compte de gestion 2015 pour le budget principal,

Vu l'avis de la commission « Finances, Administration générale et communication » réunie le 3 juin 2016,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes réalisé en 2015 au budget principal en section de fonctionnement a donné lieu à un excédent de 502 630,63 €

Considérant les dépenses à couvrir en fonctionnement et en investissement,

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2015 du Budget Principal.

Section de fonctionnement :

Excédent de fonctionnement 2015 : 703 014,05 €

Section d'investissement :

Résultat d'exécution cumulé	: - 104 922,09 €
Solde des restes à réaliser	: - 114 340,73 €
Besoin de financement en investissement	: **219 262,82 €**

La section d'investissement faisant apparaître un besoin de financement, il est proposé d'affecter 219 262,82 €uros à la couverture du besoin de financement du programme d'investissement (compte 1068) et de reporter le solde, soit 483 751,23 €, en section de fonctionnement (compte 002).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

1. **Affecte une partie du résultat de la section de fonctionnement à la couverture du besoin de financement, soit 219 262,82 € (compte 1068), et de reporter le solde, soit 483 751,23€ au budget supplémentaire 2016(compte 002).**

2. **Indique que ces sommes seront reprises au budget supplémentaire 2016.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 19 10
Fax 04 90 97 [illegible]

Le Président,
Roland CHASSAIN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

Et de l'affichage effectué le